

DEPARTEMENT  
DE LA DROME

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NYONS

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	27
PROCURATIONS : 6		

Séance du 20 OCTOBRE 2022

Date de la convocation
14 octobre 2022

Date d'affichage
14 octobre 2022

L'an **DEUX MILLE VINGT DEUX**  
**et le VINGT OCTOBRE**

à **18 heures 30**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Pierre COMBES, Maire de NYONS**

**Présents** : M. DAYRE - Mme LAURENT - Mme AMOURDEDIEU - M. LANTHEAUME - Mme LOUPIAS, Adjoints, M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. CARRERE - M. RINCK - Mme BERTHE - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - Mme AUDIBERT - Mme MACIPÉ - M. ALLÉE - Mme TAILLEUX - Mme FLAMAIN - M. VAN ZELE, Conseillers Municipaux.

**Absents avec procuration** : M. TATONI - Mme PILOZ - M. MOUTARD - M. TEULADE - Mme BOUNIN - Mme TEISSEYRE.

**Excusé** : M. ROUSSELLE

**Absent** : M. MONPEYSSEN

**Secrétaire de séance** : M. CATHENOZ

2022 - 10 - 90

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARONNIES  
EN DROME PROVENÇALE

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2021

**RAPPORTEURS** : M. Thierry DAYRE - Mme Nadia MACIPÉ

Conformément à l'article L- 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire informe le Conseil Municipal qu'un rapport d'activités accompagné du compte administratif de la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale est à leur disposition sur le site de l'intercommunalité : [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr). Ce rapport retrace l'ensemble des multiples actions conduites collectivement au sein de l'intercommunalité pour l'année 2021.

Depuis 2017, la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale exerce des compétences qui ont été transférées par les 67 communes de son territoire (1 095 km<sup>2</sup> - 21 660 habitants).

Les instances de gouvernance 2020-2026 sont les suivantes :

- Le Conseil de Communauté (97 titulaires)
- Le Bureau
- Le Comité Exécutif
- La Commission Permanente
- Les 4 Comités Territoriaux
- Les 12 Commissions Thématiques

### COMMISSION PERMANENTE

#### 1- FONCTIONNEMENT INTERNE

La CCBDP comptait fin 2021, 103 agents, 65 % de femmes, 40 % de contractuels, 89,62 ETP en moyenne pour un budget de 3 792 574,70 €.

## 2- FINANCES

### **Préparation budgétaire et exécution budgétaire**

L'exercice budgétaire de la CCBDP se décline en 7 budgets distincts : budget Général + 6 budgets annexes (OM, SPANC, GEMAPI, Transports de Personnes, Portage des Repas, Zone d'Activités.).

## 3 - COMMUNICATION

En 2021, il y a eu la création du nouveau site internet ; 1040 abonnés à la page Facebook de la CCBDP ; 18 924 visiteurs sur le site web, dont 84 % sont des nouveaux visiteurs ; 13 000 exemplaires du magazine intercommunal n°7, 8 et 9 diffusés dans les boîtes aux lettres sur le territoire de la CCBDP.

## **LES ACTIONS PAR COMMISSION**

### **AMÉNAGEMENT TERRITORIAL**

#### **SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) Rhône Provence Baronnies**

Ce document de planification et d'urbanisme fixe les grandes orientations du développement durable pour une durée d'environ 20 ans. Il s'appuie sur une vision prospective du territoire.

En 2021, les commissions thématiques ont été constituées et la prescription du SCoT définie ; une rencontre avec les services de l'Etat a été organisée dont le thème était le diagnostic de la note d'enjeux ; une rencontre a eu lieu à Nyons avec 150 participants (élus, partenaires institutionnels, partenaires techniques et représentants des SCoT voisins).

#### **PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial / Mobilités**

Il s'agit d'amener les administrations, entreprises, associations, citoyens... à s'engager et à entreprendre des actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à économiser l'énergie et à développer les énergies renouvelables.

Le PCAET de la Communauté de communes est en cours d'élaboration.

L'importance des transports routiers incite l'intercommunalité à orienter certains de ses objectifs et actions vers une mobilité décarbonée et moins consommatrice d'énergie.

#### **SPPEH - Politique publique pour une transition énergétique**

La Loi du 18/08/2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit la création du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) et de son portage par les EPCI.

En réponse à un appel à manifestation d'intérêt régional, le SPPEH Sud Drôme a été organisé en 2021 à l'échelle de 5 intercommunalités. Un opérateur unique, le CEDER, accueille, conseille et accompagne les particuliers et petits tertiaires dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique.

#### **Architecte conseiller / Habitat**

Cette mission financée par la CCBDP propose les services gratuits d'un architecte DPLG aux particuliers, aux élus communaux et aux entreprises (24 fiches-conseils réalisées en 2021 et 50% des projets présentés concerne des rénovations).

#### **Programme d'Intérêt Général- PIG / Habitat**

Ce dispositif animé par SoliHa (marché d'animation qui court jusqu'à la fin 2021) accompagne les propriétaires bailleurs ou occupants dans leurs projets d'amélioration de l'habitat afin de bénéficier d'aides financières (ANAH, Département de la Drôme, CAF, caisses de retraites...). 36 logements ont été rénovés en 2021.

### **DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

#### **Conférence des Maires / Projet de territoire**

Le lancement du Projet de Territoire de la CCBDP 2021-2031 a eu lieu à l'occasion de la première conférence des Maires de la CCBDP qui s'est tenue le 18/09/2021.

Dans le cadre du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), l'intercommunalité doit définir le projet politique du territoire à 10 - 15 ans.

#### **Comités Territoriaux**

En 2021, 8 comités ont été organisés pour échanger sur l'action intercommunale afin d'adapter la mise en œuvre des compétences, d'échanger avec les élus.

#### **Convention ruralité**

En 2017, une convention entre l'Education Nationale et la CCBDP avait été signée pour faciliter les démarches entre les communes et l'Education Nationale.

Une nouvelle convention est attendue en 2022.

#### **Maison France Services**

C'est une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics.

En 2021, il faut retenir : la labellisation de la Maison de Service Au Public communale de Séderon en MFS, celle de la Maison de Service Au Public associative pour la Haute Vallée de l'Eygues et le Pays de Rémuzat, et le soutien pour la création d'une MFS à Buis-les-Baronnies.

#### **Mutualisation**

En 2021, après une enquête des besoins, 3 axes d'intervention ont été proposés par la CCBDP : le fonctionnement du service commun offrant un panel de services, l'action ponctuelle de co-production et la formation aux agents et aux élus

#### **Classement des archives contemporaines**

Dans le cadre de la mutualisation de moyens, deux archivistes interviennent ponctuellement dans 36 communes et au sein de la Communauté de communes (70.57 ml d'archives contemporaines ont été triées en 2021).

Un projet d'aménagement d'un local existant à la CCBDP sur Nyons pour le stockage des archives a été conduit.

#### **Service mutualisé d'instruction des Autorisations du Droit des Sols**

La CCBDP propose un service mutualisé payant d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS), constitué de 2 agents.

En 2021, 505 dossiers ont été instruits contre 357 l'année précédente. Il a aussi été proposé aux 18 communes adhérentes la mise en place de solutions harmonisées de saisines par voie électronique.

#### **Déploiement de la fibre optique**

L'intercommunalité a suivi et co-financé (4 890 000 €) le projet de déploiement de la fibre optique (2017-2027), porté par le Syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN). En 2021, les communes de Nyons (vieille ville et sud de l'Eygues), Aubres et Mirabel (quartier des Blaches) ont été fibrés.

#### **Activités de Pleine Nature**

En 2021, la CCBDP a géré 1 900 km de sentiers de randonnées pédestre, équestre et VTT. Elle a assuré la promotion et la communication et œuvré à la structuration de l'offre APN.

### **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

#### **Soutien à Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale**

L'association, à laquelle adhère la Communauté de communes, propose aux porteurs de projets un accompagnement, un financement et une mise en réseau pour la création, reprise ou développement de tous types d'activités : artisanat, commerce, activités agricoles ou libérales. En 2021, 27 entreprises ont été soutenues.

#### **Bilan FISAC**

Ce programme d'animation, de développement et de modernisation du commerce, l'artisanat et les services des Baronnies en Drôme Provençale a permis cette année le versement d'aides directes à 25 entreprises.

#### **Les mesures d'aides à l'économie : le Fonds Région Unie Auvergne-Rhône-Alpes**

Le Fonds Région Unie (FRU) a été créé en 2020 pour répondre au besoin en trésorerie des très petites entreprises et des associations pendant la crise sanitaire.

Sur le territoire 94 entreprises en ont bénéficié en 2021.

#### **Créer, aménager, gérer et commercialiser les ZAE**

Depuis 2018, la CCBDP assure la gestion et la commercialisation de la ZAE de Séderon et de Nyons. Ainsi, 21 lots sont vendus ou sous compromis et 3 sont sous option (sur 34) et 2,44 hectares de terrains de la ZA du Grand Tilleul restent à commercialiser.

#### **Agriculture**

Cette opération vise à reconquérir du foncier non exploité et à permettre l'accès au foncier à des publics hors cadre familial. Deux testeurs se sont lancés en 2020 et une personne reste en test en 2021.

Une journée de sensibilisation aux modes de transmission des exploitations a été organisée en 2021.

#### **Attractivité**

Depuis 2018, la CCBDP élabore une stratégie de marketing territorial.

L'intercommunalité travaille maintenant avec le département de la Drôme qui a lancé de son côté la démarche « Drôme c'est ma nature » pour communiquer en direction des jeunes actifs et des entreprises.

#### **L'office de tourisme des Baronnies en Drôme Provençale**

L'association gère 8 bureaux d'information touristique (130 000 visiteurs ont été accueillis en 2021, comme en 2019 malgré le confinement) pour une saison touristique qui s'étend de Pâques à la Toussaint. Il y a eu la signature d'une nouvelle convention triennale avec l'Office de Tourisme, pour une mise en œuvre sur 2022-2024.

**TECHNIQUE**

**Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés**

La CCBDP dispose de 8 camions bennes, 1 974 conteneurs d'ordures ménagères, 181 colonnes à verre, 1 218 conteneurs emballages, répartis sur 708 points de collecte.

En 2021, deux ambassadeurs du tri ont été recrutés ; la mise en œuvre de l'harmonisation du schéma de collecte et l'extension des consignes de tri ont été entreprises.

Cette année, 26 personnes demandeuses d'emploi ont travaillé à la ressourcerie ce qui a permis de générer 107 414 € de CA, soit 29,8 % de plus qu'en 2020.

Bilan des tonnages collectés - comparatif 2021- 2020-2019

	2019	2020	2021
<b>Ordures Ménagères</b>	6415 T	6175 T	6192 T
<b>Verre</b>	985 T	1060 T	1146 T
<b>Journaux revue magazine</b> <i>Uniquement sur le Val d'Eygues</i>	238 T	180 T	Mise en place des extensions des consignes de tri
<b>Quai Emballages recyclables</b>	673 T	717 T	1049 T
<b>Tri Emballages recyclables</b>	517 T	416 T	1102 T

Indicateurs financiers - Synthèse

Budget OM Montants TTC €	Total 2021
Coûts fonctionnels	288 493,00 €
Coûts techniques	1 491 624,00 €
Coûts industriels	0,00 €
Aides	16 300,00 €
Contributions	3 084 133,00 €

**Voirie**

La Communauté de communes intervient pour entretenir la voirie classée d'intérêt communautaire sur demande des communes et par délibération du Conseil communautaire.

Le marché de travaux à bons de commande a été signé en mars 2021 et 985 km de routes ont été rénovés pour un montant total de 1 282 862 € TTC, soit + 5,6 % environ qu'en 2020.

**Zone de Revitalisation Rurale**

Il s'agit d'un contrat signé entre la Communauté de communes et l'Agence de l'Eau au bénéfice des communes membres qui souhaitent bénéficier du dispositif financier pour améliorer les réseaux d'eau potable et d'assainissement, en partenariat avec les Conseils départementaux. L'élaboration du programme a été lancée fin 2021 pour 30 communes et un syndicat d'alimentation en eau potable. Une enveloppe financière de 2 millions d'euros sera attribuée par l'Agence de l'Eau aux communes.

**GEMAPI – Prévention des risques d'inondation et entretien des rivières**

Cette nouvelle compétence permet de protéger les populations face aux crues tout en restaurant un fonctionnement plus naturel à la rivière. Une taxe GEMAPI a été instaurée pour financer cette nouvelle compétence.

**Bilan du SPANC**

	Total 2021
Nombre d'installations	3 821
Visite de bon fonctionnement	240
Visite de Bon Fonctionnement dans le cadre d'uneevente	78
Dossier de conception	76
Visite de bonneexécution des travaux	53
<b>TOTAL</b>	<b>447</b>

**SOCIAL**

**Petite Enfance**

Cette compétence est assurée par la CCBDP en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Drôme et en lien direct avec la PMI.

Malgré la crise sanitaire, l'ensemble des services de la CCBDP sont restés ouverts en s'adaptant. Ce qui a permis d'accueillir 183 enfants de 3/6 ans à l'Accueil de Loisirs les P'tits Bouts à Nyons qui dispose de 70 places, 200 enfants à la Mutuelle Petite Enfance qui dispose de 131 places et regroupe 34 assistantes maternelles en activité sur les territoires du Val d'Eygues et du Pays du Buis.

**Le service Enfance - Jeunesse - Animation territoriale**

Il regroupe les ALSH enfance pour les 4 -12 ans et les ALSH jeunesse pour les 12 -17 ans (communes de – de 3500 hab.), le Service d'Accompagnement Socio-éducatif (SASé), et la coordination Enfance-Jeunesse sur le territoire intercommunal.

Des contrats avec la CAF, le département, une Convention Territoriale d'Education aux Arts et à la Culture (CTEAC) et un projet Leader de mutualisation culturelle ont été signés.

**Le service Enfance - Jeunesse - Animation territoriale**

En 2021, un recrutement dédié à la coordination Enfance Jeunesse a été lancé, cette fonction était assurée jusqu'ici par le responsable du service Enfance-Jeunesse.

**La Compétence Enfance**

Elle concerne exclusivement les accueils de loisirs dont la fréquentation et l'organisation ont été impactées en 2021 par la crise sanitaire comme en 2020 (fermetures, service minimum, effectifs restreints...).

**La Compétence Jeunesse**

En 2021, le SASÉ (service d'accompagnement socio-éducatif) a accompagné : 79 jeunes et 5 actions collectives (45 % : 11-17 ans - 55 % : 18-25 ans).

**Service Portage de Repas / Territoire des Hautes Baronnies et Haute Ouvèze**

Ce dispositif permet le maintien à domicile des personnes âgées habitant dans l'arrière-pays. Le prix du repas livré est de 11,50 €.

**Service Transport**

Deux lignes de transports sont contractualisées avec la Région Auvergne Rhône Alpes (transport scolaire Mévouillon Carpentras – service de transport de proximité Mévouillon – Laragne).

**BILAN ET PERSPECTIVES - Thierry DAYRE – Président de la CCBDP**

En 2021, s'est tenue la première assemblée de la Conférence des Maires qui a permis le lancement de la démarche d'élaboration du Projet de Territoire 2021-2031, ce qui permettra de répondre et d'alimenter le Contrat de Relance et Transition Ecologique ; Nyons et Buis-les-Baronnies ont été lauréates du programme Petite Ville de Demain.

Dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires de la Région Auvergne, la CCBDP a poursuivi l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial, les travaux sur la mobilité. Elle a mis en œuvre et organisé le Service Public de Performance Energétique de l'Habitat (lancement du Diagnostic Habitat).

Pour 2022, la CCBDP prévoit de continuer l'élaboration du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) Rhône Provence Baronnies, de définir des Mobilités Durables, de finaliser le PCAET, de démarrer le programme Petites Villes de Demain, tout en assumant les compétences déléguées par les communes.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la présentation de ce rapport conformément à l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait et délibéré par les membres présents

Pierre COMBES  
Maire de NYONS

